

Grandes Cultures

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletin N° 247 du 13/07/94
d'après les observations des 11 et 12/07/94

MAIS

Stade 1 m à sortie des soies femelles.

Pyrale

Quelques nouvelles captures au piège sexuel.

Captures cumulées au 12/07

Lieu	Nombre total
08 St Fergeux	18
10 St Pouange	27
51 Sarcy	53
Muizon	20
Les Rivières Henruel	27
52 Choignes	7

De nouvelles pontes fraîches ont été trouvées entre le 7 et le12 juillet.

Nombre de pontes / 100 pieds

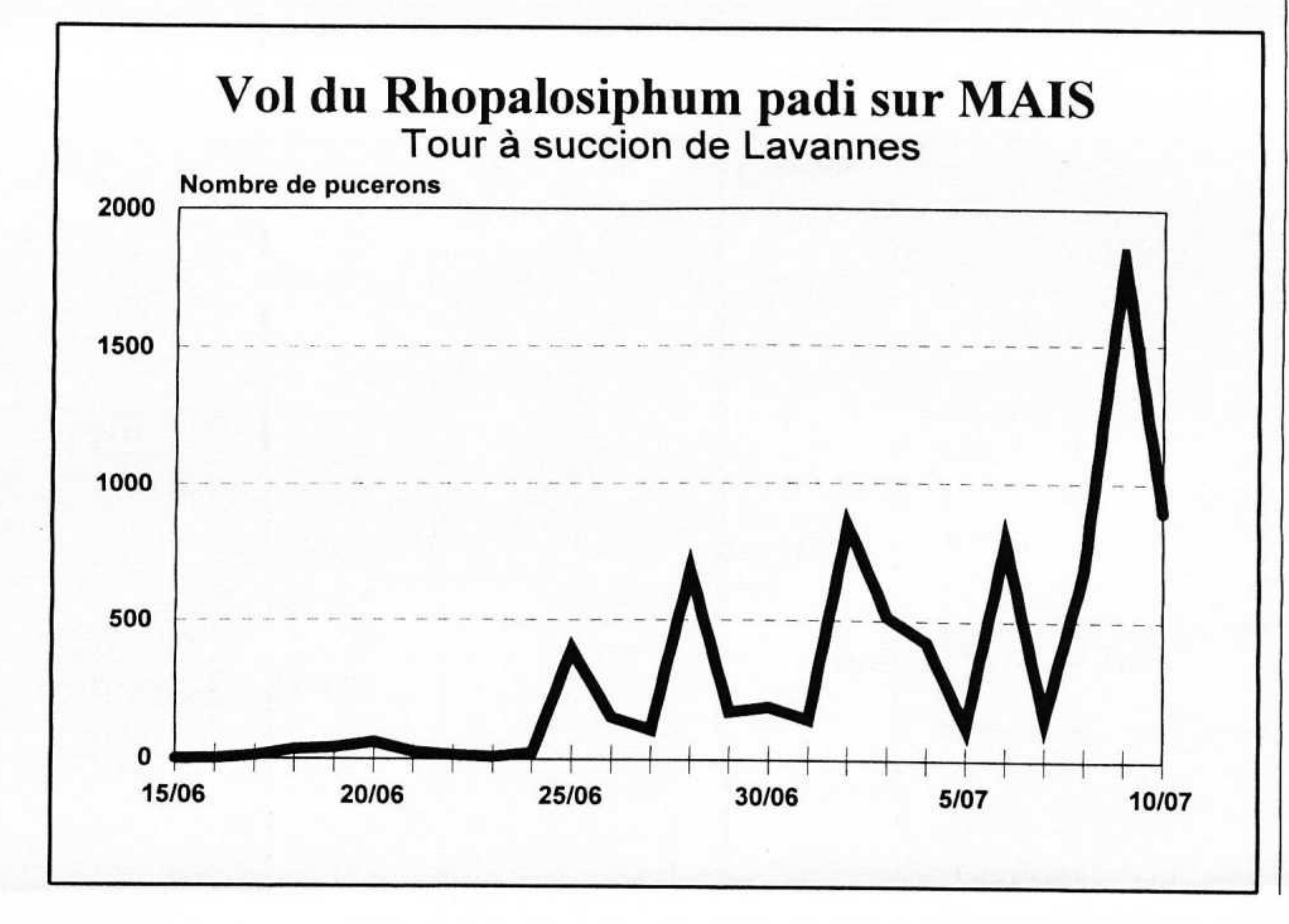
Lieu	Nombre
08 Rethel	2
St Fergeux	0
Chateau-Porcien	0
51 Les Rivières Henruel	0
Matignicourt	0
Thiéblemont	0
10 Rigny le Féron	4
Mergey	0
Auxon	10
Villenauxe la G.	0
St Pouange	2
Chaource	0
Piney	0
Lhuitre	0
52 Choignes	1
Langres	2
Blessonville	1
Sommevoire	0
Dolancourt	0

Les premières chenilles au stade baladeur ont été trouvées ces derniers jours et les premiers dégâts (panicules cassés) sont observés depuis le 12/07.

Dégâts de chenilles

Lieu	% pieds
08 Rethel	1
51 Arzillières Neuville	2
10 Rigny le Féron	6
Auxon	10
Villenauxe la G.	0
St Pouange	2
Chaource	0
Piney	0
Lhuitre	0
52 Choignes	2
Langres	2

A la réception du bulletin, toutes les zones concernées par la pyrale ont dû être traitées.



En Bref...

MAIS : Premières chenilles de pyrale.
BETTERAVE : situation saine.

P 40

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

Pucerons

Les infestations de pucerons restent importantes dans certains secteurs avec 100% des panicules colonisés mais elles ont tendance à ne plus progresser.

La faune auxiliaire reste très active (coccinelles et syrphes).

Une intervention spécifique ou le renforcement d'un aphicide strict au traitement anti-pyrale n'est que rarement justifié.

BETTERAVE

Maladies

Aucun symptôme de maladie n'est observé à ce jour, sauf quelques rares taches d'alternaria.

Pas de fongicide conseillé maintenant.

Rappel de la stratégie de lutte : la lutte chimique repose sur l'application d'un ou de deux fongicides selon la précocité des attaques. Plutôt que d'effectuer des traitements systématiques, il est préférable de raisonner la ou les interventions, le premier traitement devant être fait à l'apparition des premiers symptômes.

--> **Cas général** : les symptômes apparaissent tardivement, entre le 1er et le 20 août. Un seul traitement est alors nécessaire, y compris sur arrachages tardifs. L'emploi d'une spécialité polyvalente, performante et rémanente sur l'ensemble du complexe parasitaire est alors de mise (ALTO BS, ANTARES, ARMURE, CAPITAN, GEYSER, IMPACT, IMPACT R ou RM, PUCH CS...).

--> **Cas particulier** : il arrive que les premiers symptômes de maladies apparaissent en juillet. Dans ce cas, c'est la maladie présente qui conditionne le premier traitement.

* En présence d'oïdium précoce, intervenir avec un produit spécifique (soufre à 6000 g/ha de matière active par exemple), ce qui paraît peu probable cette année.

* S'il s'agit de cercosporiose ou de ramulariose, il est nécessaire d'utiliser un produit polyvalent efficace sur ces maladies et sur l'oïdium.

Pour ces deux stratégies, un second traitement polyvalent est souvent nécessaire en relais à 30-40 jours. Il est alors important d'alterner ou d'associer deux familles chimiques différentes pour les deux traitements, afin d'éviter l'apparition de résistances (résistance de certaines souches de Cercospora beticola aux BMC). Dans tous les cas, il ne faut plus intervenir à moins de 45 jours de la date d'arrachage prévue.